

# RÉINSCRIPTIONS

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

## 1.CALENDRIER DES RÉINSCRIPTIONS

Les réinscriptions auront lieu les mardis et vendredis de 8 h 00 à 10 h conformément au calendrier suivant. Il est impératif de respecter le calendrier pour la bonne organisation des réinscriptions. Les parents viendront par classe comme suit :

Classes 18 - 19	Dates des réinscriptions	Entrée en... Pour 19- 20	Classes 2018 - 2019	Dates des réinscriptions	Entrée en... Pour 19- 20
MPS1	15 Mars 2019	Maternelle Moyenne section (MMS)	CE1 I	30 Avril 2019	Cours Élémentaires Deux (CE2)
MPS2	19 Mars 2019		CE1 II	03 Mai 2019	
			CE1 III	07 Mai 2019	
MMS1	22 Mars 2019	Maternelle Grande section (MGS)	CE2 I	10 Mai 2019	Cours Moyens Un (CM1)
MMS2	26 Mars 2019		CE2 III	17 Mai 2019	
MGS1	29 Mars 2019	Cours Préparatoires (CP)	CM1 I	21 Mai 2019	Cours Moyens Deux (CM2)
MGS2	02 Avril 2019		CM1 III	28 Mai 2019	
CP1	05 Avril 2019	Cours Élémentaires un (CE1)			
CP2	09 avril 2019				
CP3	12 Avril 2019				

Pour les réinscriptions, nous vous prions de respecter scrupuleusement le calendrier prévu. Les parents ayant plusieurs enfants à réinscrire à l'École pourront le faire aux dates qui les concernent (par classe). Les parents ayant des enfants au collège/lycée et à l'école procéderont aux formalités de réinscription en deux temps à l'école d'une part puis au collège d'autre part : L'école et le collège/lycée étant deux établissements distincts situés l'un à côté de l'autre formant un groupe scolaire.

Les nouvelles inscriptions en maternelle petite section (enfants nés en 2016) se feront les 15,19 février et 12 mars 2019 de 8h00 à 10h. Les inscriptions des nouveaux élèves des autres niveaux de classe (de la moyenne section au CM2) se feront les 04 07 et 11 Juin 2019 de 8h00 à 10h.

## 2.FORMALITES DE RÉINSCRIPTION

Pour effectuer les formalités de réinscription de votre enfant, vous devrez obligatoirement :

1° Télécharger [les documents](#) sur le site de l'école, les imprimer et les compléter afin de les présenter lors de la réinscription.

2° Vous munir de :

- 6 photos
- Un relevé d'identité bancaire
- Une petite enveloppe timbrée au tarif en vigueur portant votre adresse (nom et classe de l'enfant au verso)
- Pour les frais d'inscription : 185 € en espèces ou par chèque à l'ordre de « OGEC du Séminaire Collège »
- Pour la coopérative : 30 € en espèces ou par chèque à l'ordre de « Ti Gaïac »
- Un certificat de baptême (pour l'entrée en classe de CM1 ou CM2 pour le dossier de communion : ce document est obligatoire pour les élèves inscrits pour la Première communion)